



PROCES-VERBAL DE VISITE DES LIEUX

Référence : Appel d'offres n°11/2026 relatif à « Organisation de la réunion de l'Alliance africaine pour les institutions de lutte contre la corruption ouvertes (OGP) et la Conférence annuelle et 16ème Assemblée générale de l'IAACA à Marrakech au profit de l'INPPLC, en lot unique »

Dans le cadre de l'appel d'offres n° 11/2026 cité en référence ci-dessus, une visite des lieux a été organisée le jeudi 15 octobre 2026 à 11h30 à l'Hôtel Savoy Le Grand à Marrakech (lieu de la tenue des événements) et ce, conformément à l'avis d'appel d'offres et à l'article 7 du règlement de consultation.

Etaient présents :

- Représentants de l'INPPLC (Maître d'ouvrage) :

- **M. Aissam GROUH**, Cadre chargé d'évènementiel relevant du Pôle Probité, Communication et Sensibilité ;
- **M. Réda SEBBAHI**, Cadre Supérieur relevant du Pôle Transformation Digitale, Organisation et Innovation ;
- **M. Marouane BELHAT**, Cadre chargé des Achats relevant du Pôle Finances et Affaires Générales.

- Les entreprises présentes lors de la visite des lieux :

- **La société First Agency**, représentée par **LEMALLEM Yassir** ;
- **La société Palm Dev Events**, représentée par **CHEKROUN Zainab** ;
- **Horizon Prod**, représentée par **AICHI Noura** ;
- **Athmosfeeric**, représentée par **BOUKRICHA Ahmed**.

Lors de cette visite, les points suivants ont été présentés par les représentants de l'INPPLC :

- Description des prestations à effectuer ;
- Prise de connaissance des lieux .

Il est à noter que les représentants des sociétés présentes ont soulevé plusieurs questions portant sur les aspects logistiques, techniques et organisationnels liés à la préparation et au déroulement de l'événement.



Handwritten signatures and initials in blue ink.



Les questions soulevées ainsi que les réponses apportées par le maître d'ouvrage sont récapitulées ci-après :

Question 1 : Les concurrents présents ont sollicité des précisions concernant les dimensions des salles destinées à accueillir les différentes activités de l'événement.

Réponse : Les plans des salles concernées, précisant leurs dimensions, sont joints en annexe au présent procès-verbal.

Question 2 : Les concurrents ont demandé des précisions concernant l'organisation des transferts, notamment les modalités de gestion des déplacements et la mise à disposition du parc automobile.

Réponse : Le planning détaillé des transferts sera communiqué à l'attributaire du marché. La gestion des transferts et du parc automobile sera assurée en coordination avec le maître d'ouvrage.

La mise à disposition des moyens de transport est prévue en continu, 24 heures sur 24 (H24), compte tenu du caractère international de l'événement et de la diversité des horaires d'arrivée des participants en provenance de l'étranger à l'aéroport de Marrakech.

Question 3 : Les concurrents ont sollicité des éclaircissements concernant la projection du film prévue lors de la cérémonie de lancement de l'IAACA, ainsi que le déroulement du spectacle et les exigences techniques y afférentes.

Réponse : Le film destiné à être projeté lors de la cérémonie de lancement de l'IAACA sera communiqué à l'attributaire afin de permettre la réalisation des tests techniques nécessaires, notamment en matière de sonorisation et d'éclairage.

Le spectacle sera organisé par l'attributaire, en coordination avec le producteur du film. À cet effet, l'installation technique, notamment les dispositifs de sonorisation et d'éclairage, devra garantir une expérience immersive et de qualité pour l'ensemble des participants.

Question 4 : Les concurrents ont demandé si la connexion Internet serait fournie par l'hôtel accueillant l'évènement.





Réponse : La connexion Internet sera fournie par l'hôtel. Elle comprendra une connexion filaire via un câble RJ45, destinée notamment aux besoins de la visioconférence, ainsi qu'un accès Wi-Fi disponible pendant toute la durée de l'événement.

Question 5 : Les concurrents ont demandé des précisions concernant la disponibilité de l'ensemble des équipes, notamment les photographes et les vidéastes, pour les tests préalables et la couverture de l'événement.

Réponse : L'ensemble des équipes mobilisées pour l'événement, y compris les photographes et les vidéastes, devra être mis à la disposition du maître d'ouvrage à tout moment durant la période allant du 22 au 26 novembre 2026.

Cette disponibilité est requise afin de permettre la réalisation des tests nécessaires, ainsi que la couverture photographique et audiovisuelle de l'événement et de ses activités connexes.

Question 6 : Les concurrents ont sollicité des précisions concernant l'emplacement de la régie technique.

Réponse : Conformément aux dispositions du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS), l'attributaire devra soumettre au maître d'ouvrage une proposition de plan d'implantation et d'aménagement de l'espace événementiel, faisant apparaître notamment l'emplacement proposé pour la régie technique.

Question 7 : Les concurrents ont demandé si les cabines d'interprétariat devaient faire l'objet d'un habillage spécifique.

Réponse : Oui. Les cabines d'interprétariat devront être habillées conformément aux prescriptions prévues au point n° 49 de l'article 42 du Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS).

Fait à Marrakech, le 15 Octobre 2026

M. Aissame GROUH	M. Réda SEBBAHI	M. Marouane BELHAT

SAVOY
LE GRAND HOTEL
MARRAKECH

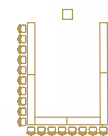
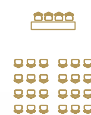
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



DADES

597M²

29,9M

20M

5M

450

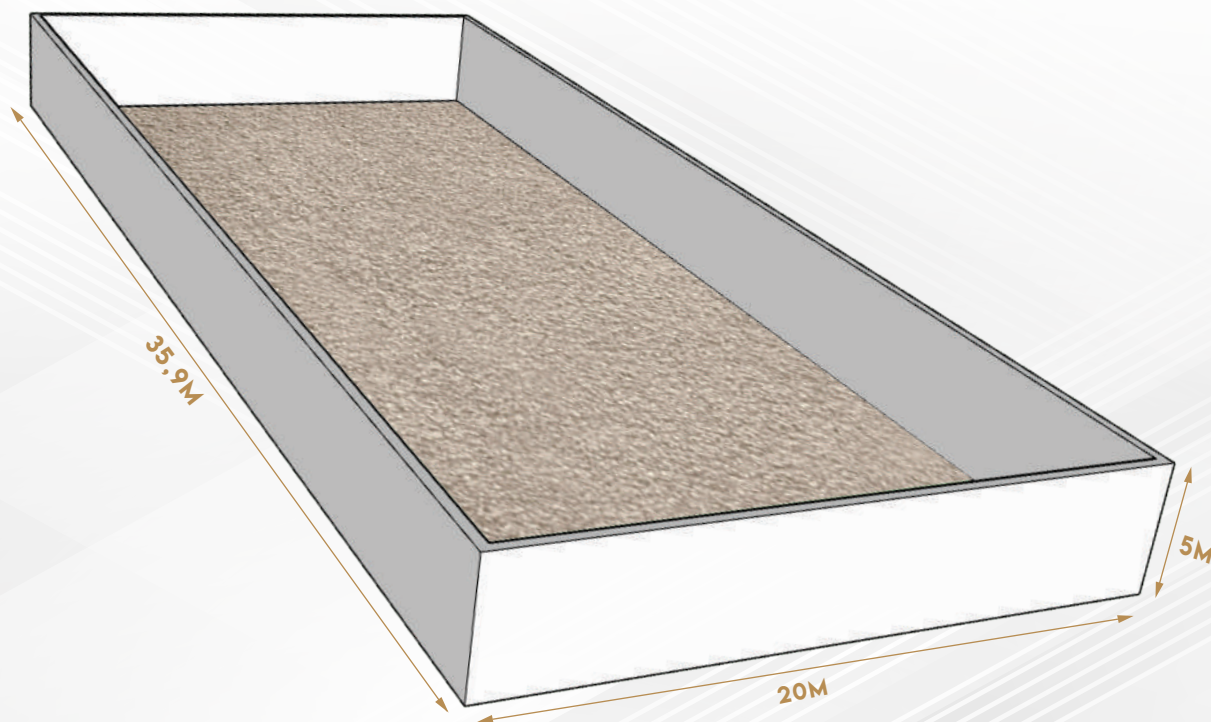
250

90

300

100

350



L:5 / H:3 M



5 K



10 HAUT-PARLEURS

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

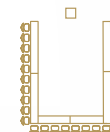
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



ATLAS

297M²

20,5M

14,5M

4,4M

280

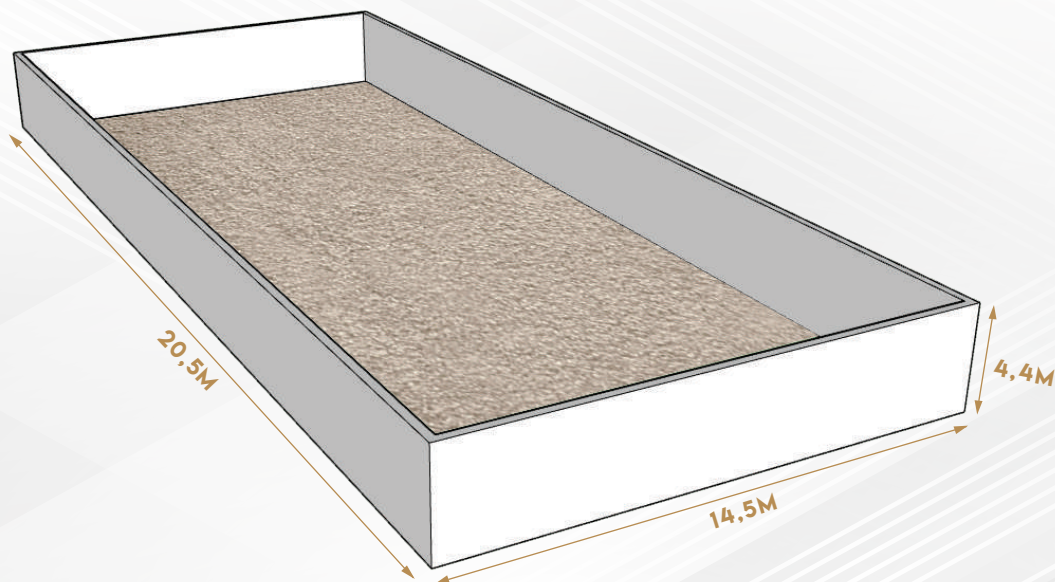
120

60

140

60

150



L:4 / H:3 M



5 K



6 HAUT-PARLEURS

SAVOY
LE GRAND HOTEL
MARRAKECH

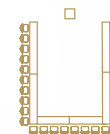
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



ASNI

100M²

14,5M

7,8M

3,6M

80

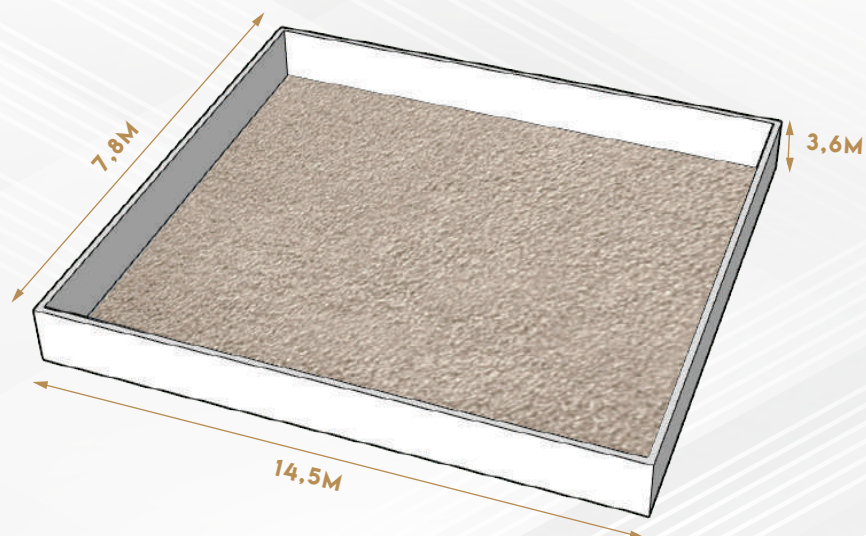
54

30

60

36

60



L:4 / H:3 M



4,2 K

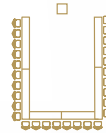


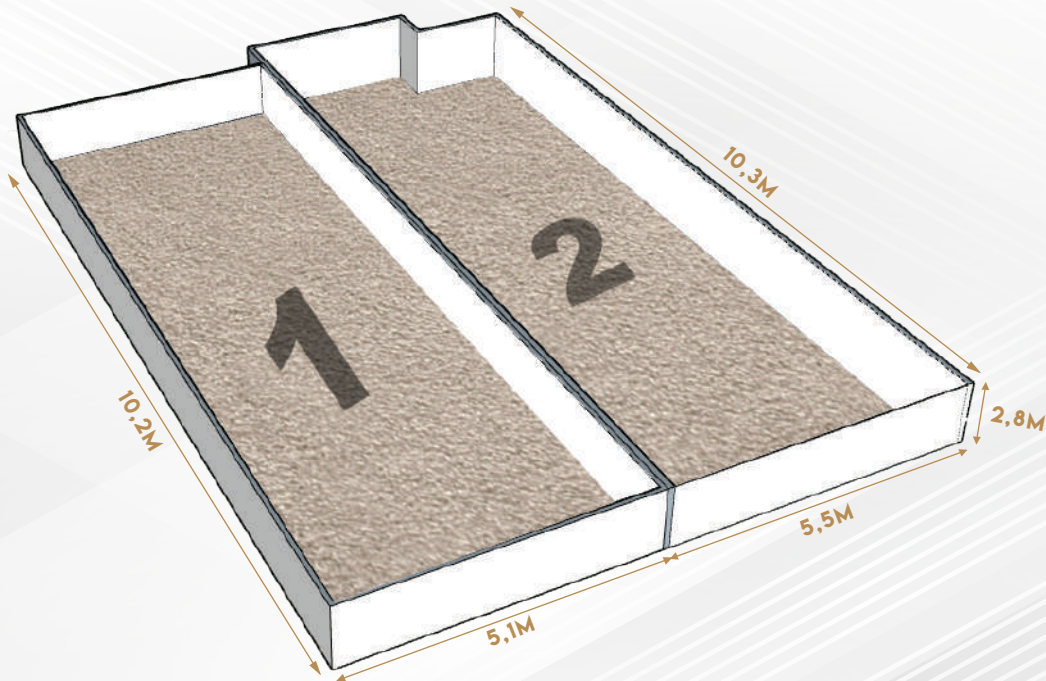
2 HAUT-PARLEURS

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

SALLES	SUPERFICIE	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR						
IMLIL 1	51M ²	10,2M	5,1M	2,8M	50	24	20	0	23	0
IMLIL 2	62M ²	10,3M	5,5M	2,8M	50	24	20	0	23	0



L:2,20 / H:1,60 M



2 K



2 HAUT-PARLEURS

SAVOY
LE GRAND HOTEL
MARRAKECH

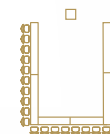
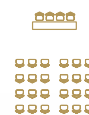
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



OURIKA

100M²

13,3M

7,9M

2,80M

80

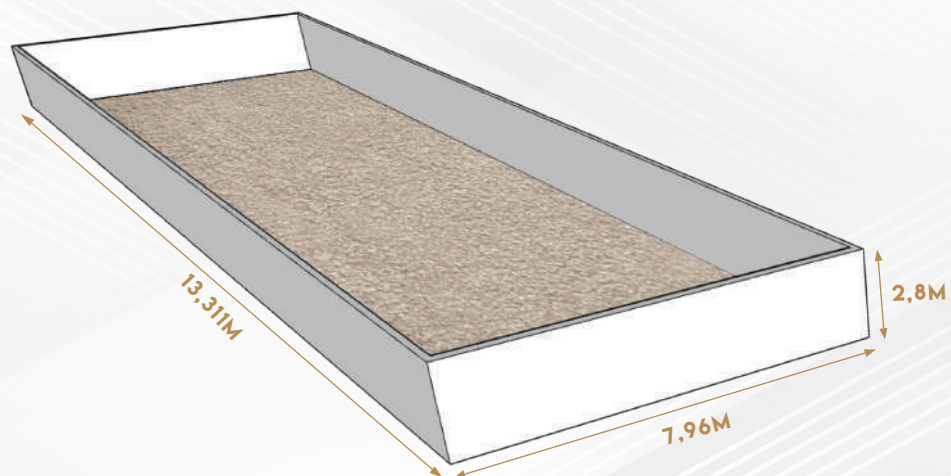
54

30

60

36

0



L:4 / H:3 M



5 K



4 HAUT-PARLEURS

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

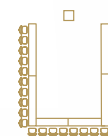
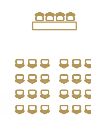
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



TOUBKAL

45M²

8,13M

6M

2,80M

30

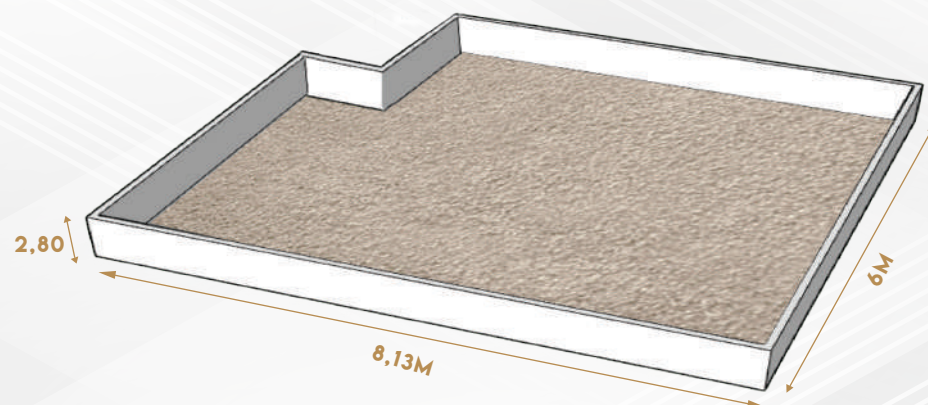
18

15

20

18

0



L:5,50 / H:2 M



2 K



1 HAUT-PARLEUR

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

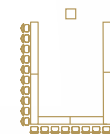
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



MENARA

96,5M²

12,88M

7,31M

2,80M

70

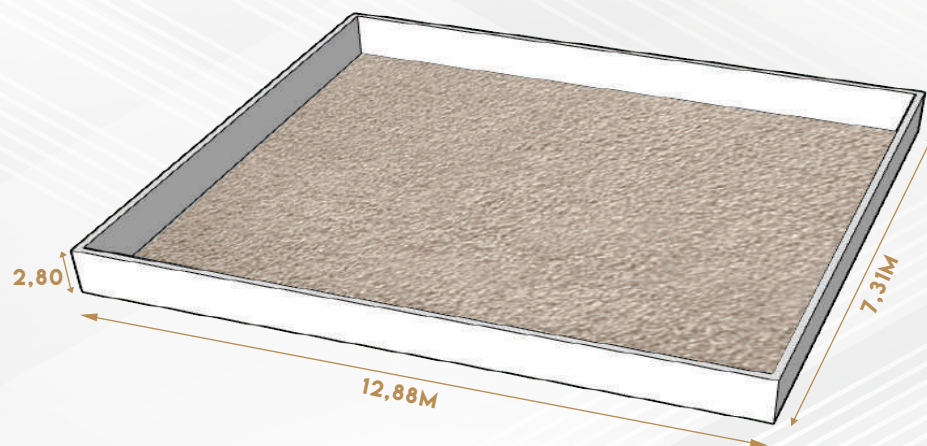
35

25

40

30

0



L:4 / H:3 M



5 K



2 HAUT-PARLEUR

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

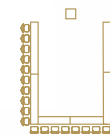
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



OUIRGANE

64,5M²

12,88M

8,18M

2,80M

30

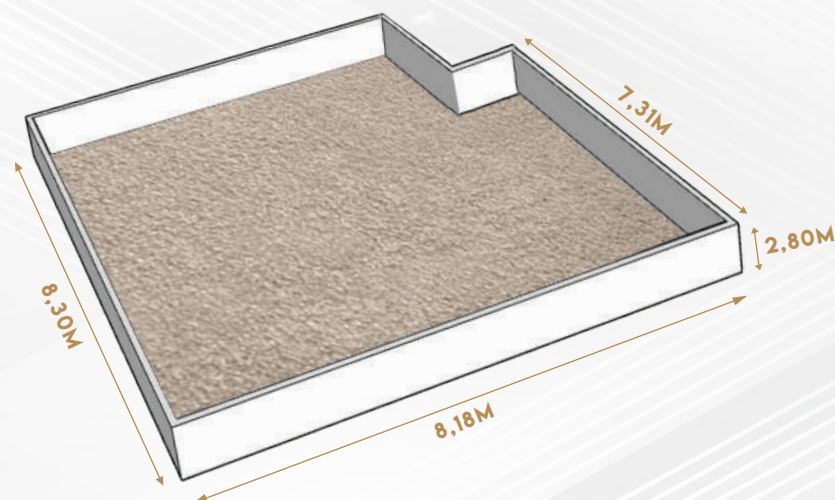
18

20

40

22

0



L:3 / H:2 M



4 K



2 HAUT-PARLEUR

SAVOY

LE GRAND HOTEL

MARRAKECH

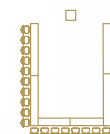
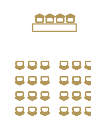
SALLES

SUPERFICIE

LONGUEUR

LARGEUR

HAUTEUR



TICHKA

60M²

10,18M

5,75M

2,80M

20

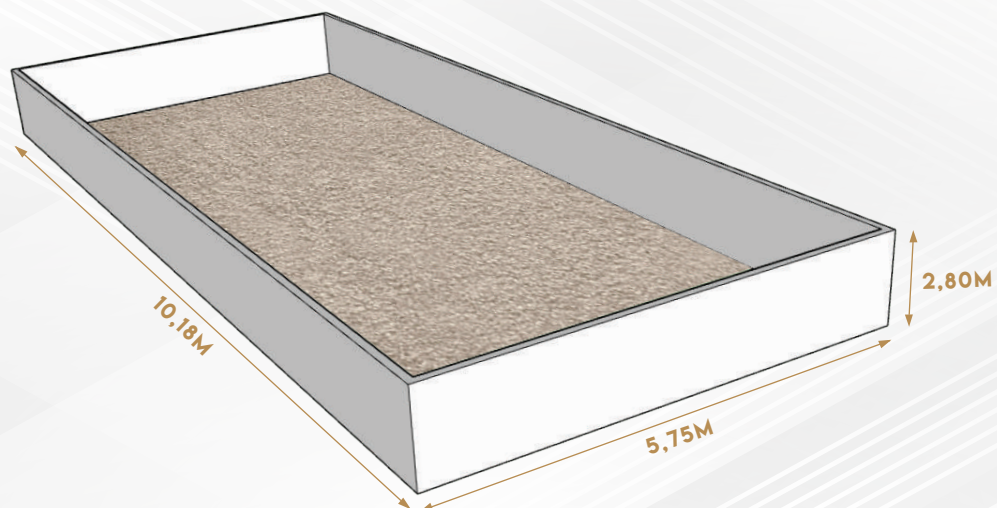
18

15

20

18

0



L:1,8 / H:1,6 M



2 K



1 HAUT-PARLEUR